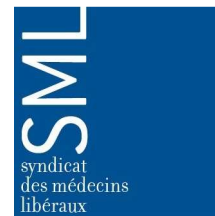




Confédération des Syndicats Médicaux Français



Paris, le 10 mars 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

CSMF et SML : un engagement commun au service de l'exercice libéral

Les Bureaux nationaux des deux syndicats majoritaires CSMF et SML se sont rencontrés le 10 mars afin de définir des perspectives communes pour l'avenir des médecins libéraux.

Ces deux organisations, naturellement alliées, qui ont déjà partagé de nombreux combats dans le passé, et tout récemment contre la loi Bachelot, ont arrêté plusieurs positions.

Tout d'abord, la CSMF et le SML considèrent qu'au moment où seulement 10% des jeunes choisissent l'installation en libéral et où l'exercice libéral est manifestement incompris des politiques, l'avenir de la médecine libérale est gravement remis en question. Pour les deux organisations, la mission Legmann, si elle pose le vrai problème, est illégitime car composée pour grande partie d'anti-libéraux et excluant la représentation syndicale.

C'est pourquoi la CSMF et le SML ont décidé de mettre en œuvre une plateforme commune sur l'avenir de la médecine libérale qui permettra d'apporter des réponses réellement concrètes et attendues par la profession. Cette plateforme sera ouverte, notamment, à toutes les spécialités médicales, aux autres libéraux de santé, aux Ordres, et aux associations de patients. Le calendrier de travail sera très resserré et dense afin de permettre de déboucher sur des résultats avant l'été, permettant de répondre efficacement à la commande du chef de l'Etat.

Par ailleurs, les deux organisations comprennent et partagent la colère légitime qui monte sur terrain et anime l'ensemble des médecins libéraux.

La CSMF et le SML défendent l'ensemble des médecins libéraux à travers deux revendications et un mot d'ordre, forts et lisibles :

- Il faut, pour l'avenir, permettre à tous les médecins de coter de la même façon une consultation ou un acte en fonction de son contenu et non de sa spécialité. C'est une exigence forte d'égalité pour tous.
- En attendant, et pour l'immédiat, il faut que la revalorisation du C à 23 €, l'assouplissement du C2 consultant et la permanence des soins pour tous en clinique, signés par les deux syndicats en 2007, soient appliqués.
- Pour faire pression sur les tutelles et pour manifester le mécontentement des médecins libéraux, les deux syndicats décident la grève de la télétransmission tous les mardis.

Les deux syndicats sont déterminés à agir ensemble pour défendre l'esprit de la médecine libérale face à tous ceux qui l'ont déjà promise à l'étatisation.

Le Président de la CSMF
Dr Michel CHASSANG
Port : 06.85.72.60.83

Le Président du SML
Dr Christian JEAMBRUN
Port. : 06.60.36.35.00